

## Premières nouvelles de l'Isle de France

Le 15 octobre 1767 - Poivre au ministre

-----

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/18, f°57

Le 15 octobre 1767 : Poivre au ministre, le duc de Praslin. Premières nouvelles (par la voie maritime) sur la situation de la colonie de l'Isle de France. Poivre assez satisfait de lui-même critique abondamment le gouverneur Dumas.

Précédemment, le 16 août, Poivre avait envoyé des nouvelles en les faisant passer par Pondichéry, puis par la première caravane. Le résultat très aléatoire de cette expédition explique que le courrier d'octobre reprenne des informations déjà communiquées.

Il existe à la même cote A.N. Col C/4/18, au folio 137, exactement la même lettre, mais datée du 30 novembre. Cela s'explique ainsi : la lettre datée du 15 octobre, attendait qu'un bâtiment puisse l'acheminer pour la France. C'est sa copie datée du 30 novembre qui fut expédiée par *le Massiac*, premier bâtiment à appareiller pour l'Europe depuis que les administrateurs étaient parvenus dans la colonie. *Le Massiac* quitta l'Isle de France le 3 décembre et arriva au port de Lorient le 19 avril 1768. C'est donc dans la dernière semaine d'avril 1768 que l'on reçut à Versailles les premières nouvelles de la colonie depuis le départ des administrateurs, plus d'un an auparavant.

=====  
Colonie de l'Isle de France

N°1

Monseigneur,

Je suis arrivé malade à l'Isle de France le 17 juillet dernier, j'y ai trouvé M. Dumas arrivé trois jours avant moi en très bonne santé. La satisfaction que m'a témoignée la colonie à mon débarquement m'a imposé une obligation bien difficile à remplir, celle de répondre aux espérances qu'elle attend de mon administration. Ma maladie n'a duré que 15 jours, pendant lesquels j'ai néanmoins commencé l'ouvrage.

Dès le jour de mon arrivée, j'ai procédé avec M. Dumas, à l'établissement du nouveau Conseil supérieur, et, successivement, toute notre législation y a été enregistrée et a été publiée. En suivant l'esprit de nos instructions, j'ai profité du premier instant de fermentation occasionné par notre arrivée pour gagner la confiance des colons. J'avais dès le premier jour de mon débarquement prié M. Desforges de faire passer au nom de M. Dumas et au mien un avis aux syndics et notables des différents quartiers pour qu'ils s'assemblent dans la salle du Gouvernement le Dimanche 26 du même mois ; malgré ma maladie, je me suis rendu à l'assemblée où M. Dumas leur a parlé en peu de mots ; j'ai ensuite prononcé un discours dont l'objet était d'attacher le colon au gouvernement, par la reconnaissance, en lui annonçant ses bienfaits, de réchauffer tous les esprits, de les tourner vers une meilleure culture et d'exciter l'émulation. Je joins ici copie de ce discours qui m'a paru avoir tout l'effet que je m'étais proposé.

En levant l'assemblée, j'ai invité Messieurs les syndics et députés des différents quartiers de l'île à voir entre eux à quels prix ils pourraient fournir au Roi les blés et les riz du cru de leurs terres. Je leur ai annoncé les moyens de paiement auxquels j'étais autorisé. J'ai pensé que c'était ici une affaire à traiter à l'amiable, et non par autorité au premier abord, et que cette manière était plus propre à inspirer la confiance.

Le 3 du mois d'août, nous avons fait l'ouverture publique et avec solennité, du nouveau Conseil, nous avons commencé à rendre justice aux sujets de Sa Majesté, et dans cette assemblée où il y eut un grand concours de colons, j'ai lu un second discours, qui avait le même objet que le premier, et qui a eu le meilleur effet ; j'en joins ici une copie.

J'ai trouvé la colonie exactement dans la position où le mémoire du Roi, qui nous sert d'instruction, avait prévu que nous devions la trouver. Tout à y faire pour les besoins les plus urgents, tant pour les bâtiments civils que militaires ; tout à y faire pour la population bornée et corrompue par une mauvaise administration, surtout par l'admission des esclaves ; tout à y faire pour la culture, maladroitement dirigée vers des objets ou de commerce, ou de moindre utilité, et presque point du côté des denrées de première nécessité. J'ai trouvé la colonie affligée depuis plusieurs années par des fléaux naturels, tels que les sécheresses, les sauterelles, les oiseaux et les rats qui enlèvent annuellement toutes les récoltes, obligeant de se procurer les subsistances du dehors, sans argent effectifs, sans papier monnaie, sans production propre à être exportée, enfin sans industrie quelconque, des magasins mal approvisionnés par la Compagnie, les colons manquant de tout, les esclaves nus et mal nourris, un port presque comblé, des magasins de marine sans agrès et appareils, les denrées nécessaires à la vie ainsi que la main d'œuvre à un prix exorbitant, enfin j'ai trouvé une colonie plus difficile à rétablir qu'elle n'eut été difficile à fonder.

Le plus terrible fléau, celui qui a le plus retardé les progrès de cette île, a été sans conteste l'agiotage occasionné par le discrédit des billets de la Compagnie. Ces billets n'ayant plus de valeur, les terres, les esclaves, les troupeaux, les maisons, tout est monté à des prix extravagants en billets. L'île entière a été pendant plus de trois années ce que fut à Paris la rue Quincampoix dans le temps du système. Les plus fins, les plus adroits ont ruiné les autres, la Compagnie ne fournissant rien dans ses magasins, les pacotilleurs de ses vaisseaux, de concert avec les brocanteurs de Lorient, au moyen d'une très petite mise dehors, ont acquis une créance immense sur cette malheureuse île. Il s'y trouve aujourd'hui très peu de colons qui ne doivent beaucoup au-delà de leurs possessions. En général le cultivateur n'a ici ni argent ni billets.

Quelqu'effrayant que soit ce tableau je n'en ai point été découragé. J'espère qu'avec de la patience, des peines, de l'application, tout se rétablira. La besogne irait plus vite si j'avais avec qui en partager le fardeau ; mais je vois avec douleur que je ne suis pas secondé. Ainsi il me faudra, et plus de temps, et plus de patience. J'espère de votre protection, Monseigneur, et de votre amour pour le bien, que vous m'aidiez à surmonter tous les obstacles et toutes les petites contrariétés que j'éprouve de la part des personnes qui devraient concourir avec moi au bien commun, et qui par leur conduite irrégulière ajoutent beaucoup aux difficultés qui naissent du fond des affaires. Si vous jetez un coup d'œil sur l'extrait de mon journal, joint à cette lettre, vous verrez quels sont les obstacles que je rencontre du côté de M. le Commandant ; je n'y suis sensible que pour le bien du service, et je vous avoue que bien que j'ai eu le bonheur d'empêcher M. Dumas de faire faire à la flûte du Roi *la Garonne*, le commerce pour son compte particulier, je ne regrette point d'avoir fait une navigation de quatre mille lieues pour venir ici empêcher un tel désordre dont la suite eut été la ruine totale de cette colonie. Quand je n'aurais fait d'autre bien que celui d'établir l'ordre dans cette partie, je croirais avoir bien mérité du Roi et de son ministre.

En effet, dès le premier voyage de la flûte *la Garonne*, si M. Dumas avait commencé par faire apporter du Fort Dauphin trente esclaves et autant de bœufs comme il le voulait, (et qui sait s'il s'en serait tenu là.), les officiers de la flûte auraient cru avoir autant de droits que le Commandant. Les frais eussent été pour Sa Majesté, et les profits pour les particuliers. Les esclaves et les troupeaux transportés ici y eussent été vendus à des prix qui eussent achevé de ruiner les colons, et vous eussiez eu le chagrin de voir la Colonie déjà très malade périr dans les mains de l'administration royale. Vous sentez, Monseigneur, que mon opposition aux projets de fortune de M. le Commandant, doit me rendre

désagréable à ses yeux, et que ma présence ici doit le gêner singulièrement. Cependant, malgré ces petites tracasseries de M. Dumas, je mets tant d'honnêteté dans mes procédés, que la bonne intelligence nécessaire au service n'en est point altérée. Chaque fois qu'il me paraît s'égarer du droit chemin, je lui fais mes représentations dans le particulier, et rien ne paraît au-dehors, que l'union. Je ne parle de lui en public qu'avec les égards dus au Commandant pour Sa Majesté. Je souhaiterais que de son côté il fut aussi modéré, et qu'il ne chercha pas à m'ôter la confiance de la colonie ; mais à cet égard, je n'ai à me plaindre d'autre chose, sinon qu'il ne fait rien de ce qu'il faudrait faire pour la gagner lui-même, et que dans l'état où il a mis les esprits à son égard, il lui faut aujourd'hui faire des miracles pour ramener la confiance.

D'un autre côté le Sr Gonet, commissaire de la Marine que vous m'aviez donné pour me seconder surtout dans les parties de l'administration relatives à la comptabilité, et pour lequel j'ai apporté ici la plus grande confiance, s'est trouvé dès avant mon arrivée, attaqué de je ne sais quelle maladie qui le porte tantôt au désespoir, tantôt à des vivacités qui rebutent tout le monde, et le met toujours dans un état qui ne lui a pas permis jusqu'à ce jour de faire le moindre ouvrage pour le service du Roi. J'ignore si c'est maladie du corps ou maladie de l'esprit. Vous en jugerez par les lettres qu'il m'a écrites pour me demander son retour en France. Je joins ici copies.

Vous conviendrez, Monseigneur, qu'au milieu du chaos que j'ai à débrouiller ici, il m'est dur d'être placé entre les deux hommes dont je viens de vous parler, et qu'il me faut toute l'envie de bien faire, toute la patience et le courage que le ciel me donne, pour ne pas abandonner la partie, en vous priant de vouloir bien me remplacer.

Malgré toutes ces difficultés vous verrez que notre besogne avance. Ayant toujours devant les yeux les trois points de vue sous lesquels nos instructions nous ordonnent d'envisager les Isles de France et de Bourbon, comme colonies d'approvisionnement et comme colonies de force ; mes premiers soins se sont tournés vers l'agriculture. J'ai vu avec chagrin que plus de la moitié des cultivateurs n'avaient point semés de blé cette année, tant à cause de l'incertitude de cette récolte attaquée par les sécheresses, les rats et les sauterelles innombrables qui couvrent cette île, que par le défaut d'intelligence dans la manière de moissonner et de battre le blé, ce qui augmente ici singulièrement la main d'œuvre.

Dans l'état de population où est actuellement la colonie, elle consomme seule environ cent milliers de blé par mois, et suivant les apparences de la récolte actuelle, les cultivateurs nous fourniront à peine six cents milliers de blé ; mais j'ai tout lieu d'espérer que la récolte de l'année prochaine sera double, si j'en juge par les bonnes dispositions des cultivateurs qui m'ont promis de semer tous, et de semer la plus grande quantité de grain qu'il leur serait possible. Ils m'ont avoué franchement que si j'étais arrivé deux mois plus tôt, ils m'auraient remis cette année plus de douze cents milliers de blé dans les magasins, malgré la sécheresse, mais qu'ayant affaire à une administration qui donnait pour les haricots, qui coûtent la moitié moins à cultiver, et rapportent le double, le même prix que pour le blé, ils avaient semé des haricots au lieu de blé.

Pour entretenir l'ardeur que j'ai inspirée aux colons de cette île, pour la culture des grains qui méritent préférence, j'ai réglé le prix des différents grains du cru de l'île, dans les proportions que doivent avoir ces grains entre eux. Je joins ici, Monseigneur, ce règlement ainsi que le tableau raisonné et les observations d'après lesquelles j'ai cru devoir m'arrêter au dit règlement, dont il paraît que la colonie est contente, quoique j'aie mis de la diminution au prix même des grains qui sont taxé le plus haut. Tels sont le blé et le riz qui étaient, ci-devant, payés par la Compagnie à vingt-deux livres, dix sols le cent, et que j'ai réduit à vingt livres seulement pour quatre années, après lesquelles le prix diminuera encore. Il faut remarquer que les récépissés de grains étaient exactement payés par la Compagnie, malgré le discrédit de tous ses autres billets ; mais la proportion que j'ai rétablie entre le

prix des haricots et celui du blé doit déterminer les colons à donner la préférence à la culture de ce dernier grain.

M. le Commandant a témoigné beaucoup de répugnance à signer ce règlement, prétendant que les haricots devaient rester à quinze livres et le blé au même prix de quinze livres, argent de France ; il avait pris ce sentiment aux plaines de William, dont les habitants qui autrefois fournissaient seuls plus de blé que tout le reste de la colonie, sont en usage, depuis plusieurs années de ne plus semer que des haricots. Comme ce sentiment de M. Dumas n'était fondé que sur des amitiés particulières, et sur aucun calcul, j'ai été ferme dans mon sentiment, et M. le Commandant a signé notre règlement quoiqu'avec beaucoup de peine et de protestation, dont je lui ai demandé inutilement les raisons.

Nos espérances pour l'approvisionnement de cette année, sont fondées sur l'île de Bourbon qui aura, suivant ce que m'écrit M. Crémont, plus de quinze cents milliers de blé à remettre cette année dans les magasins du Roi. Lors de notre arrivée à l'Isle de France, les greniers de la Compagnie n'avaient que cent quatre-vingt milliers de blé du cru de Bourbon et pas un grain de celui de l'Isle de France. J'ai envoyé la corvette *le Vigilant* à Bourbon d'où elle nous a apporté cent trente milliers de blé très beau, et je l'ai renvoyé aussitôt chercher un second chargement. Les colons de l'île de Bourbon plus cultivateurs que ceux de l'Isle de France sont parvenus à détruire chez eux les sauterelles et les oiseaux, ainsi ils ont deux grands fléaux de moins.

Ce qui m'embarrasse le plus pour nos approvisionnements, c'est la disette où nous sommes de magasins ou de greniers, il sera de toute nécessité d'en construire. Ceux que nous avons pris de la Compagnie, n'ont jamais été faits pour conserver des grains, l'air n'y circule pas, la plupart de ces bâtiments sont en bois, ils exigent de grosses réparations, et ceux qui sont en pierre, ont besoin d'être étayés de toutes parts, pour que leurs planchers soient en état de supporter le poids des grains. C'est une dépense absolument nécessaire et sur laquelle je vous demande vos ordres.

J'ai trouvé ici les choses dans un tel état de déperissement et d'abandon qu'il n'y avait pas même de boulangerie, le bâtiment qui y est employé est une case de pieux plantés en terre, au travers duquel le vent emporte les farines, où la pluie pénètre partout, où il n'y a aucune espèce de commodité, aucun ustensile qui vaille cinq sols. Cette case est située au vent du port qu'elle touche et qu'elle domine, de manière qu'un accident de feu consumerait dans une heure tout le port dont les magasins et les bâtiments sont en bois. J'ai donné ordre de construire une nouvelle boulangerie, dans un lieu convenable, où il se trouve déjà deux fours de faits, et un petit magasin propre à renfermer des farines. Ce bâtiment sera en pierre plus à portée de tout le monde, et dans un lieu où le feu ne pourrait nuire qu'à la boulangerie même. J'avais envie pour diminuer la dépense de prendre un bâtiment de pierre, assez considérable qui servait autrefois d'écurie pour les chevaux de la Compagnie ; mais quoique le Roi n'ait point de chevaux et qu'il ne lui convienne pas d'y en avoir, M. le Commandant a prétendu que ces écuries, qui sont un des plus grands et des plus beaux bâtiments de ce port, devaient lui appartenir, et j'ai cru pour le bien de la paix ne devoir pas le contredire. Il est certain, néanmoins, que dans la disette où nous sommes de bâtiments de toute espèce, ces écuries nous auraient fourni de très beaux magasins, pour contenir au moins une partie de nos approvisionnements. En attendant les ordres que j'ai l'honneur de vous demander à ce sujet, je laisserai M. Dumas jouir de ces bâtiments où il a logé des gens à lui, où il tient quelques chevaux, et où il a pratiqué différents magasins particuliers à son usage.

Pour suivre mon objet d'approvisionnement, dès mon arrivée dans cette île, j'ai pressé le désarmement et le réarmement de la flûte du Roi *la Garonne*, j'ai pris dans les magasins de la Compagnie les effets de traite nécessaires, et, de concert avec M. Dumas, j'ai expédié ce bâtiment le quinze du mois d'août pour le Fort Dauphin. J'ai chargé les employés à la traite, de nous renvoyer le bâtiment le plus tôt possible avec un chargement de bestiaux, et de rester eux-mêmes au Fort Dauphin

pour travailler pendant le voyage de la flûte à faire des salaisons avec le nombre d'hommes nécessaires que je lui ai donné pour cette opération.

J'ai été obligé de joindre au Sr Glemet qui n'avait jamais été à Madagascar, le Sr Bequet [ou Becquet] que l'on m'a présenté comme sachant la langue du pays, ayant la confiance des naturels, et très expérimenté dans les traites du Fort Dauphin. J'ai éprouvé de fortes contradictions à ce sujet, les instructions surtout que j'ai donné au Sr Glemet dont je joins ici copie, ont beaucoup révolté le commandant, qui a trouvé que je n'avais pas eu de confiance dans le Sr Glemet et que je ne lui donnais pas assez de liberté et d'autorité. J'avais de bonnes raisons, et j'ai été ferme. La flûte *la Garonne* est revenue ici le 11 octobre et nous a apporté cent soixante quatre bœufs ou vaches. Cinq jours après je l'ai renvoyé au Fort Dauphin avec un ordre au chef de la traite de nous la renvoyer une seconde fois avec un chargement semblable au premier, après lequel la flûte retournerait pour une troisième fois prendre une cargaison de viandes salées.

Pendant l'hivernage qui commence ici à la fin de janvier et qui dure jusqu'à la fin d'avril, je ferai faire à la flûte *la Garonne* ainsi qu'à *l'Ambulante* quand elle sera arrivée, les réparations nécessaires pour mettre la cale de chacun de ces bâtiments en état de transporter une plus grande quantité de bestiaux. Je pense que lorsque les cales seront partagées par une multitude de cloisons, et ouvertes d'un bout à l'autre, elles contiendront le double de bestiaux. J'ai été obligé de renvoyer cette opération au temps de l'hivernage parce que la saison presse.

Comme l'objet principal de la traite de Madagascar est moins de fournir des viandes pour les besoins actuels du service que d'établir dans l'île des souches de troupeaux qui par leur multiplication mettraient en peu d'années cette colonie dans l'abondance. J'ai fait distribuer à divers colons, les plus honnêtes et les plus intelligents suivant les avis que j'ai reçus des syndics de quartier, à chacun un petit troupeau en forme d'avance que le Roi leur fait aux conditions que pour dix jeunes vaches et un taureau dont ils ne payent rien pendant trois années, ils payent la quatrième année un bœuf, et les 7 années suivantes, à chaque année, deux bœufs. Je laisse aux habitants l'option de payer, s'ils le jugent à propos, en remise de grains ces avances faites par le Roi, au prix que valent couramment dans le pays les bestiaux de même espèce que ceux qui leur sont avancés par le Roi.

Dans cet arrangement, j'ai pensé que le plus grand intérêt du Roi était d'aider les habitants, de les mettre en état d'élever beaucoup de troupeaux afin qu'au besoin, on put trouver des ressources. Dans l'île même, malheureusement, il ne s'est trouvé dans le premier chargement de *la Garonne* qu'environ soixante jeunes bêtes propres à la multiplication. M. le Commandant en a d'abord fait choisir les quinze plus belles pour son compte, mais il refuse de souscrire aux conditions faites pour les autres habitants. Il prétend ne les payer qu'au prix de la traite, ce qui ne me paraît pas juste. Il m'a déclaré qu'il prendrait vos ordres à ce sujet, mais il semble que si M. le Commandant veut de son autorité prendre pour son compte ce qui sera apporté par les flûtes du Roi, aux prix de la traite, la dépense de ces flûtes étant calculée doit augmenter le prix des objets traités.

J'espère, Monseigneur, que vous reconnaîtrez par le détail de toutes mes opérations dont j'ai l'honneur de vous rendre compte par autant de lettres séparées qu'elles ont d'objets différents, que je ne m'éloigne pas de vos principes, que toute ma marche tend à faire de cette île une colonie d'approvisionnement pour qu'elle puisse en devenir une de force, et que je n'oublie pas qu'elle doit un jour être également une colonie de richesse capable de défrayer l'Etat des dépenses qu'il [vient/va] faire pour son établissement. Si le succès répondait à mon travail, dans trois ou quatre années, nous serons ici en bonne situation du côté de l'abondance des denrées, nous aurons des espérances de richesse bien fondées et ces secours d'hommes que vous aurez la bonté de nous faire passer, rendront cette île un point d'appui respectable pour nos rivaux.

Je suis avec respect,

Monseigneur,

Au Port Louis Isle de France  
Le 15 octobre 1767

Votre très humble et très  
obéissant serviteur.  
Poivre

\* \* \*